

SÉANCE DU 30 MARS 2023

Mis en ligne sur le site internet de la ville de Libourne le 05 avril 2023

23-03-064

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal : 35

Date de convocation : 23 mars 2023

L'an deux mille vingt trois, le trente mars à 19 H 00, le conseil municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Christophe-Luc ROBIN, Adjoint, Sandy CHAUVEAU, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Denis SIRDEY, Adjoint, Marie-Sophie BERNADEAU, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Julie DUMONT, Adjointe, Gabi HÖPER, Conseillère municipale déléguée, Laurent KERMABON, Conseiller municipal délégué, Marie-Noëlle LAVIE, Conseillère municipale déléguée, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Jean-François LE STRAT, Conseiller municipal délégué, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Michel GALAND, Conseiller municipal délégué, Karine BERRUEL, Conseillère municipale déléguée, Bilal HALHOUL, Conseiller municipal délégué, Sabine AGGOUN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller municipal délégué, Bénédicte GUICHON, Conseillère municipale déléguée, Juliette HEURTEBIS, Conseillère municipale déléguée, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Laurence GARREAU, Conseillère municipale déléguée

Absents :

Edwige NOMDEDEU, Christophe DARDENNE, Marie-Antoinette DALLAIS, Gonzague MALHERBE, Emmanuelle MERIT

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Baptiste ROUSSEAU pouvoir à Laurence ROUEDE, Antoine LE NY pouvoir à Jean-François LE STRAT, Pierre PRUNIS pouvoir à Jean-Philippe LE GAL

Madame Sandy CHAUVEAU a été nommée secrétaire de séance

CULTURE

**DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'ACQUISITION D'UNE BOUCLE MAGNÉTIQUE
AU THÉÂTRE LE LIBURNIA AUPRÈS DU DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le contrat « Ville d'Équilibre » 2022-2025 engagé entre la Ville de Libourne, la Communauté d'Agglomération du Libournais et le Département de la Gironde,

Considérant la nécessité de donner accès au spectacle vivant au plus grand nombre de spectateurs et garantir les Droits Culturels,

Considérant que l'acquisition de cet équipement s'inscrit dans une démarche de cohésion et d'inclusion en lien avec la démarche Gironde 100% Inclusif du département de la Gironde,

Considérant que ce projet est prêt à démarrer rapidement,

Considérant que la Ville de Libourne a souhaité équiper la salle du théâtre Le Liburnia d'une boucle à induction magnétique qui permettra aux personnes équipées de prothèses ou d'aides auditives de percevoir le son du spectacle de manière optimale, sans interférences extérieures, et sans bruits parasites,

Considérant que ce dispositif technique facilitera l'accessibilité aux représentations du théâtre des spectateurs porteurs d'un handicap auditif.

Considérant que des casques seront également mis à la disposition des spectateurs non équipés d'appareil auditif,

Considérant la mise en place de cet équipement entre le 10 et le 22 juillet 2023.

Considérant le plan de financement prévisionnel de l'opération :

Budget prévisionnel de l'opération - 9 752.78 € HT				
Dépenses		Recettes		
Acquisition et installation	9 752.78 €	Département de la Gironde (Coeff. 1,2)	3 511.00 €	30 %
		Autofinancement	6 241.78 €	70 %
Total	9 752.78 €	Total	9 752.78 €	100 %

Vu l'avis de la commission des finances en date du 28 mars 2023,

Après en avoir délibéré,
Et à l'unanimité (30 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Municipal :

- approuve le plan de financement prévisionnel ci-dessus

- autorise Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter un soutien financier dans le cadre de l'opération précitée, à hauteur de 30 % du montant HT des dépenses, soit 3 511 € auprès du Département de la Gironde

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le 04/04/2023 et de la publication, le 05/04/2023
Fait à Libourne

Le Maire,
Philippe BUISSON



Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Maire
de la Ville de Libourne